

Les allocations familiales au menu wallon...

La régionalisation des allocations familiales (dossier Prévot, CDH) figure bien à l'ordre du jour du gouvernement wallon de ce jeudi (104 points !). Pour les humanistes, le dossier est prêt : il y a eu accord entre partenaires de majorité, formellement, le 9 février. Mais au même menu hebdomadaire, le ministre-président Magnette a aussi fait inscrire les 30 points retoqués par le CDH la semaine dernière, dont la suppression de la télé-redevance (dossier Lacroix, PS). Collision frontale en vue.

... la redevance télé aussi

Au parlement, ce lundi, le ministre du Budget a défendu son projet prévu pour 2018 et 2019. Il a resitué la suppression dans un projet de réforme plus large et a sorti le boulier compteur pour expliquer comment l'apport de la Déclaration libératoire unique (DLU) et celui du bonus logement permettraient de compenser cette suppression. En gros : la redevance rapporte plus de 100 millions par an et l'affaire se solderait par un malus de 20 millions en 2019. *« Il me semble que l'on peut consacrer 20 millions d'euros à la suppression de cette redevance injuste »*, conclut Lacroix, qui pense que cet impôt d'un autre âge devrait être supprimé depuis longtemps. Sans doute son successeur devra-t-il s'en charger un jour... (E.D.)